



## Réunion du Groupe de Base

6 au 9 juillet 2016

### *Déclaration de Berlin*

La Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (CSPPS), étant une coalition d'organisations travaillant pour la consolidation de la paix dans les pays touchés par le conflit, la fragilité et la crise, d'organisations régionales de la société civile et d'ONG internationales, s'est réuni lors sa réunion annuelle du Groupe de base à Berlin, Allemagne du 6 au 9 Juillet,

Reconnaissant et soutenant l'Agenda 2030 et le renouvellement du mandat du Dialogue international pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (IDPS) pour 5 ans de plus,

Après avoir approuvé la Déclaration de Stockholm : Surmonter la fragilité et consolider la paix dans un monde en mutation qui, entre autres, a souligné l'urgence et la pertinence du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles dans un moment de changement, crise et d'opportunité sans précédent ; et a confirmé l'importance de la collaboration tripartite entre les gouvernements, les donateurs et la société civile dans la promotion et le maintien de la paix,

Rappelant les engagements de l'IDPS dans la Déclaration de Stockholm, reconnaissant le communiqué de Kaboul du g7+, confirmant l'engagement de l'Agenda 2030 pour des sociétés paisibles, justes et inclusives, et réaffirmant notre attachement aux Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC,

La Plateforme de la Société Civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat à Berlin :

1. Souligne l'importance cruciale des processus et des principes du New Deal - en mettant l'accent sur les évaluations Fragilité et les Compacts et les liens entre tous les instruments du New Deal - à la réalisation des Objectifs de Développement Durable dans les pays touchés par les conflits et la fragilité.
2. Encourage les gouvernements du g7+ à assurer la mise en œuvre du New Deal en entreprenant un examen inclusif et courageux des questions pertinentes dans leurs pays lors des prochaines évaluations de fragilité.
3. Est profondément préoccupé par le rétrécissement de l'espace de la société civile tant au niveau international, qu'individuel, dans les États fragiles et touchés par des conflits, ainsi que la diminution apparente de l'engagement politique du New Deal dans les pays du g7+ et les pays donateurs.

4. Réaffirme la nécessité de l'engagement de l'ensemble de la société à la fois dans les pays touchés par le conflit, la fragilité et la crise et les pays donateurs, ainsi que le rôle d'un mécanisme de dialogue robuste pour faciliter ce processus.
5. Encourage les donateurs à reconnaître que les approches à court terme et sécurisés peuvent se faire au détriment d'actions à long terme et de mécanismes de financement nécessaires pour soutenir le changement approfondi, systémique et durable, conformément aux principes du New Deal et de l'Agenda 2030.
6. Encourage toutes les parties prenantes à poursuivre la réplique des mécanismes tripartites de l'IDPS au niveau national pour promouvoir l'engagement de l'ensemble du gouvernement et de la société dans le New Deal, et la meilleure réalisation de l'Agenda 2030 et d'autres plans de développement nationaux.
7. Soutient la pleine utilisation des systèmes nationaux, impliquant à la fois les systèmes de la société civile et de l'État à l'intérieur et en dehors des budgets gouvernementaux, comme des éléments essentiels pour la mise en œuvre du New Deal.
8. Est déterminée, pleinement engagée et soutient le développement des dialogues inclusifs au niveau des pays sur les questions au cœur de notre nouveau mandat collectif : mise en œuvre du New Deal, réalisation des Objectifs de Développement Durable à travers les principes du New Deal, et l'utilisation des systèmes nationaux.
9. Reconnaît les progrès accomplis en vue d'assurer que l'IDPS et le New Deal sont des plateformes entièrement tripartites pour le dialogue et la mise en œuvre à tous les niveaux.
10. Encourage le g7+ et les donateurs à maintenir et à approfondir l'intégration des questions de la jeunesse et du genre dans la consolidation de la paix, le renforcement de l'État et la prévention des crises, conformément à la résolution 2250 et 1325.
11. Encourage les organisations multilatérales et régionales à participer au New Deal, notamment en facilitant la collaboration dans l'ensemble de la société.

Le CSPPS est déterminé à agir collectivement dans la poursuite de sa mission et stratégies de base révisées, qui sont

1. Placer notre objectif principal sur le renforcement de la voix et de la capacité de la société à participer efficacement, et à influencer, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État comme une contribution essentielle à la prévention des crises et la paix et le développement durable pour tous ;
2. Former et infuser l'IDPS, les Objectifs de Développement Durable et les processus humanitaires avec des valeurs de consolidation de la paix ;
3. Renforcer et élargir la participation de la société civile dans la consolidation de la paix, et le renforcement de l'État et la prévention des crises ;
4. Influencer la prévention, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État et les politiques de développement à tous les niveaux.

En particulier, nous nous engageons à :

1. Travailler en pleine coopération avec les gouvernements du g7+ et les gouvernements donateurs pour respecter et en conformité avec le New Deal et ses principes.

2. Continuer à remplir l'une de nos responsabilités en tant que société civile de tenir toutes les parties prenantes responsables pour mieux réaliser les principes du New Deal.
3. Faire preuve de leadership dans l'IDPS dans la poursuite des thèmes où nous avons de l'expertise et de la capacité, y compris la réalisation des Résolutions du Conseil de sécurité de Nations Unies 1325, 2250 et 2282, les évaluations de la fragilité, l'utilisation du New Deal dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable, entreprendre les évaluations de la fragilité et les liées aux processus de planification nationale et le développement de systèmes d'alerte précoce.
4. Démontrer, par des communications efficaces aux niveaux mondial et national, la contribution de la société civile au New Deal et notre impact sur la paix et le développement.
5. Poursuivre l'approfondissement et l'élargissement de l'engagement de l'ensemble de la société civile au New Deal dans les pays du g7+ et les pays donateurs.